

agence immobiliere en fraude

Par mercy94, le 11/04/2012 à 21:54

Mon agence immobiliere conteste par e-mail la date de résiliation du mandat de gestion (voudrait la reculer) alors que je lui ai donné la date exacte dans le recommandé avec AR il y a 3 mois et l'agence ne la pas contesté.

Quels sont mes recours?

Cordialement.

Par janus2fr, le 12/04/2012 à 06:55

Bonjour,

Il faut reprendre le mandat et voir ce qui est noté pour la résiliation. Celle-ci ne peut généralement se faire qu'à échéance avec un certain préavis. Il faut donc voir quelle est la date réelle à laquelle vous pouvez résilier.

Par mercy94, le 14/04/2012 à 08:37

Merci pour ta réponse janus. Je viens d'avoir un mail de l'agence disant qu'il avait commis une erreur !!!! MERCI PS IMMO 94, encore une belle boulette !